

Nice, le 6 septembre 2019



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Marie-Laure GACHE
Christophe GOBERT
Jean-Marc NOAILLE

IA-IPR HISTOIRE GEOGRAPHIE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'histoire et géographie

s/c de
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Dossier suivi par :

Mme Marie-Laure GACHE (marie-laure.gache@ac-nice.fr)

M. Christophe GOBERT (christophe.gobert@ac-nice.fr)

M. Jean-Marc NOAILLE (jean-marc.noaille@ac-nice.fr)

IA – IPR d'Histoire-Géographie

Objet : LETTRE DE RENTREE 2019

Chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour nous l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve estivale et de faire le point, de manière traditionnelle, sur l'actualité de nos disciplines. Il nous offre aussi l'opportunité de souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement affectés dans l'académie ou à ceux qui entrent dans la profession. Qu'ils soient assurés de tout notre soutien et de tous nos encouragements pour les aider à s'installer et à s'épanouir dans leur nouveau métier.

PREAMBULE COMMUN A L'ENSEMBLE DES IA-IPR

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Nice a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique :

- La réforme du lycée et du baccalauréat.
- Les évaluations nationales : en début de sixième, pour évaluer la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques ; en seconde un test de positionnement.
- Au collège, le dispositif « devoirs faits », temps d'accompagnement qui doit être consolidé et réfléchi notamment en conseil pédagogique pour permettre de mieux en comprendre le sens et son articulation avec l'ordinaire de la classe.
- L'école inclusive avec une prise en charge renforcée des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- La transition écologique et l'éducation au développement durable.

Les IA-IPR seront à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements, la réflexion pédagogique et les axes présentés.

L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Nous assumons collégialement l'inspection pédagogique régionale et le pilotage disciplinaire. Nous restons très mobilisés pour répondre à vos attentes et soutenir vos initiatives afin que l'histoire-géographie-EMC et l'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique » en lycée contribuent largement au dynamisme de notre académie et à la réussite de ses élèves.

RENDEZ-VOUS DE CARRIERE ET ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Les Parcours Professionnels Carrières, Rémunération (PPCR) se poursuivent cette année. Ils s'intègrent à une gestion de carrière et sont l'occasion de faire, avec vous, un bilan de votre développement professionnel. En dehors du rendez-vous de carrière, l'accompagnement pédagogique peut se décliner soit par une visite conseil individuelle, soit par une réunion ou l'accompagnement d'une équipe.

LES PRATIQUES DE CLASSE

- L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne nous échappent pas et qu'elles nous encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines.
- Comme vous le savez, à partir de cette rentrée la **réforme du lycée** est mise en œuvre. Nos disciplines font partie des enseignements communs et s'adressent à l'ensemble des élèves de lycée de la seconde à la terminale. D'autre part, dans le cadre de l'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politique et géopolitique » elle s'adresse à des élèves qui souhaitent les approfondir pour mieux se préparer aux études supérieures. Par là, elles contribuent à la compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques sociaux et économiques et une analyse approfondie des relations internationales.
Par ailleurs, sous la responsabilité de l'inspection, des professeurs de l'académie ont participé à la conception des exercices des épreuves communes de contrôle continu (E3C). Ces exercices sont destinés à alimenter une banque de sujets, sujets que les équipes choisiront pour les soumettre à leurs élèves.
- Au collège le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les nouveaux programmes** doit rester au cœur des pratiques pédagogiques en histoire-géographie et EMC. Nous vous rappelons que **Le BOEN n°17 du 23 avril 2015** organise le contenu du socle commun autour de **cinq grands domaines** qui définissent ce qu'un élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire. Les fiches EDUSCOL sont là pour vous accompagner. N'hésitez pas à les consulter, notamment celles qui présentent des pistes pour « travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle ». Vous pouvez y accéder en suivant le lien suivant : <http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoire-geographie.html>
- Dans ce cadre, les liaisons Ecole-collège en cycle 3 et collège-lycée sont incontournables et doivent être réfléchies et mises en œuvre. Nous vous encourageons à participer aux initiatives qui visent à créer des espaces de mutualisation et de pratiques collaboratives.
- **Les enseignements européens et internationaux occupent une place importante dans l'académie de Nice** à travers les sections européennes et de langues orientales (SELO), les sections internationales ou encore les sections binationales. L'histoire et la géographie y occupent une place singulière puisque ces disciplines sont enseignées dans la langue de la section et des professeurs d'Histoire et de Géographie sont régulièrement sollicités pour y enseigner.

Vous pouvez approfondir cette question à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/pid24109/enseignements-europeens-et-internationaux.html>

Nous vous invitons vivement à vous faire connaître auprès de l'inspection si vous maîtrisez une langue étrangère et si vous êtes intéressés pour enseigner dans ces différentes sections.

Nous vous encourageons également à saisir les différentes opportunités pour y enseigner, comme passer une certification complémentaire en DNL ou vous inscrire à des programmes d'études à l'étranger.

Vous trouverez des informations sur la DNL à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/enseignements-europeens-et-internationaux/d-n-l>

Pour les sections internationales, une dynamique de travail collaboratif a été initiée entre les professeurs enseignant en langue française et ceux enseignant en langue de section afin d'harmoniser les pratiques et d'offrir aux élèves des enseignements exigeants et riches de diversité.

- Enfin, pour nourrir et enrichir vos pratiques de classe, nous vous engageons à visiter régulièrement le site académique (<http://www.ac-nice.fr/histgeo/>) qui s'enrichit, notamment dans les rubriques « Formation » et « Ressources pédagogiques ». Vous y trouverez certains compte rendus et productions de stage, des séances pédagogiques et de nouvelles approches en terme de démarches ou de situations d'apprentissage.

LES PROGRAMMES

Vous trouverez l'ensemble des textes régissant les programmes (collège et lycée) et les fiches ressources associées sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante : <http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>

Pour évaluer la maîtrise du socle commun aux cycles 3 et 4, consultez la page suivante : <http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html#lien2>

Actualité des parutions récentes :

Pour compléter les nouveaux programmes d'EMC de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4) sont parus et sont consultables au BO n°22 du 29 mai 2019, des attendus de fin d'année et des repères annuels de progression.

Les programmes d'enseignement du nouveau lycée général et technologique sont parus au bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 en date du 22 janvier 2019. Ils fixent, dès cette rentrée, les nouveaux programmes des classes de seconde et de première (voie générale et technologique) pour l'enseignement moral et civique, l'enseignement d'histoire et géographie, ainsi que l'enseignement de spécialité « Histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique » de la classe de première de la voie générale.

- Programmes de seconde et de première consultables sur le site histoire-géographie à l'adresse suivante : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/programmes>
- Présentation des nouveaux programmes sur le site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/41-peda/550-presentation-des-nouveaux-programmes-du-lycee>
- Séances pédagogiques associées à la présentation des nouveaux programmes : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/seances-au-lycee-2/551-seances-pedagogiques-associees-a-la-presentation-des-nouveaux-programmes>

- **Programmes de Terminale** : ils sont parus au BOEN spécial du 25 juillet 2019. Ils devraient faire l'objet d'une présentation par l'inspection pédagogique régionale lors d'une journée de formation qui se déroulera au printemps 2020. Ces programmes sont consultables sur le site académique disciplinaire à la rubrique "Programmes".

- Baccalauréat général et technologique

Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 : BOEN n°30 du 25 juillet 2019
Nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session 2021 au JO du 6 août 2019.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET NUMERIQUE

- Le numérique fait désormais partie intégrante de nos enseignements. Il faut rappeler cependant qu'il n'apporte de plus-value pédagogique qu'à la condition de servir un vrai projet pédagogique. L'usage du numérique doit donc toujours être associé au sens que l'on donne à une leçon et doit être pensé de telle sorte qu'il apporte plus d'interactivité au cours et plus d'implication des élèves.
- Le groupe au numérique disciplinaire est composé d'une quinzaine de professeurs d'histoire-géographie. Il mène une veille pédagogique active. Vous trouverez sur le site académique une page dédiée répertoriant un certain nombre de logiciels et d'applications utiles et aurez accès au parcours de formation Magistère "Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique". Ce parcours qui a vocation à être enrichi au fil du temps, constitue une ressource essentielle pour l'enseignement de nos disciplines. Pour pourrez y accéder

en suivant le lien : <https://magistere.education.fr/ac-nice/> ou en cliquant sur le logo Magistère "Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique" sur la page d'accueil du site académique.

- Monsieur Philippe Briand en tant que IAN¹, anime le site académique et coordonne le groupe au numérique disciplinaire qui assure tout au long de l'année des formations et produit des ressources numériques.
- **La Webletter semestrielle « Nikaia »** complètera la veille pédagogique que nous nous efforçons de mener. Elaborée par le groupe des formateurs au numérique disciplinaire, elle développera lors de chaque édition une thématique particulière.
- **N'oubliez pas de consulter le portail national d'histoire-géographie** dont vous trouverez l'adresse internet ci-dessous. Il s'avère indispensable pour suivre l'actualité de nos disciplines et propose de nombreuses mises au point scientifiques particulièrement utiles et enrichissantes : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>
- Le site du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) Géoimage offre désormais une nouvelle ressource pour initier les élèves à la manipulation et à l'analyse critique des images satellites devenues désormais incontournables. Ce projet, ouvert et collaboratif, rédigé par 95 auteurs, porte sur plus de 50 pays ou territoires différents dans le monde et s'organise en rubriques pour offrir des ressources aux programmes scolaires.
En voici l'adresse : <https://geoimage.cnes.fr/fr/>
Nice sur Géoimage : <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/nice-une-ville-entre-mer-et-montagne-une-metropole-touristique-saturee>
- Pour finir, veuillez noter les adresses complémentaires utiles :
 - <http://geoconfluences.ens-lsh.fr> : site de géographie très dynamique, fruit de la collaboration entre l'ENS de Lyon et l'inspection générale d'histoire-géographie.
 - <http://www.ina.fr/archivespourtous> : site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel).
 - <http://www.geoportail.fr> : site de l'Institut géographique national

ACTUALITE DE NOS DISCIPLINES

Comme chaque année, deux manifestations principales concernent nos disciplines :

- **Le festival international de Saint Dié des Vosges** se tiendra les 4, 5 et 6 octobre 2019 pour sa trentième édition autour du thème « Les migrations » avec comme région invitée les caraïbes.
<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr>
- **Les 22^{ème} Rendez-vous de l'histoire auront lieu à Blois** du 9 au 13 octobre 2019 sur le thème «L'Italie».
<http://www.rdv-histoire.com>

Les Olympiades de géographie.

Dans le cadre des Olympiades Nationales de Géographie, un élève de première du lycée Jacques Audibert d'Antibes est lauréat et sélectionné pour participer à l'étape dite de « terrain » pour laquelle seuls 12 élèves ont été retenus en France. Félicitations à lui et aux professeurs d'histoire-géographie qui l'ont accompagné dans cette belle réussite.

www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/

Concours « Géo Photo »

Cette année est lancé un concours pour engager les élèves dans une expérience géographique sensible des lieux et des territoires à travers une expression photographique. Il est piloté par l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie en partenariat avec la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle et la participation du département de géographie de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de

¹IAN : interlocuteur académique pour le numérique

l'académie de Nice. Il s'adresse à tous les enseignants d'histoire-géographie et professeurs des écoles qui souhaitent faire participer leurs élèves en cycle 3 1^{er} et second degré, cycle 4, collèges et lycées. Un courrier vous sera adressé dans les prochains jours pour vous en préciser les modalités.

NOS DISCIPLINES AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET DE L'OUVERTURE CULTURELLE

Mémoire et citoyenneté

Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

Deux textes officiels en définissent les modalités :

- L'arrêté ministériel du 23 juin 2016 paru JORF n°0149 du 28 juin 2016
- La note de service n°2016-100 du 28 juin 2016 parue au BO n°26 du 30 juin.

Le thème retenu par le jury national concerne cette année le sujet suivant : **"1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister"**.

Une circulaire départementale et le règlement du concours vous seront très prochainement adressés sous couvert de vos chefs d'établissement. N'hésitez pas à vous inscrire nombreux. L'année dernière près de 1300 élèves et 59 établissements de notre académie ont participé au concours.

Vous trouverez toutes les informations concernant le CNRD (modalités de participation, calendrier, objectifs pédagogiques) en consultant la page Eduscol suivante : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html> et le site national du CNRD : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>.

Un site local d'aide à la préparation du concours est par ailleurs disponible à l'adresse suivante : <https://cnrdressources.wixsite.com/monsie> .

Mme Géraldine Willems pour le département des Alpes-Maritimes et Mme Elisabeth Rollet pour le département du Var assureront sous l'autorité du référent "Mémoire et citoyenneté" la logistique du concours.

- Voyage à Auschwitz

Pour les lycées : comme chaque année, la région Sud-PACA en partenariat avec le mémorial de la Shoah, émet un appel à projets intitulé « Mémoire et citoyenneté » à l'adresse des lycées des académies de Nice et d'Aix-Marseille. Articulé autour d'un voyage d'étude à Auschwitz pour des élèves de première et de terminale, ce dispositif repose sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire concernant la mémoire de la Shoah durant la Seconde Guerre mondiale.

Un courrier a été adressé par les services de la Région aux chefs d'établissement des lycées de l'académie avant les vacances. Ce courrier rappelle les modalités de l'appel à projets 2019-2020, présente le mode opératoire de la procédure d'inscription ainsi que de la procédure de réinitialisation du mot de passe dont vous aurez besoin pour vous inscrire. L'inscription se fera, comme chaque année par l'appli : extranet-lycee.maregionsud.fr. Les inscriptions seront closes au 5 octobre 2019. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/memoire-et-citoyennete>

Pour les collèges : les voyages de la Mémoire, organisés par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes se poursuivront l'année prochaine. Une trentaine d'établissements sont concernés chaque année. Le **Prix CHARLES GOTTLIEB a été créé par le Conseil Départemental 06** pour récompenser les travaux de restitution des voyages de la mémoire et d'action citoyenne. L'Inspection pédagogique régionale est associée à la sélection des projets par l'intermédiaire de son référent "Mémoire et citoyenneté".

- Ateliers "Hors les murs" proposés par le Mémorial de la Shoah : comme l'année dernière, ces ateliers seront proposés à une vingtaine d'établissements de notre académie. Un appel à projet vous sera bientôt adressé afin de vous permettre de candidater auprès des autorités académiques. Mme Géraldine Willems coordonnera avec Mme Bambi du Mémorial de la Shoah la mise en place des ateliers sous l'autorité du référent "Mémoire et citoyenneté".

Pour tout ce qui relève des projets de mémoire, **consultez les pages du site académique** :

- Site disciplinaire aux rubriques "Mémoires" et "Citoyenneté" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>
- Mise en valeur des actions les plus remarquables : <http://www2.ac-nice.fr/pid30922/memoire-et-histoire-dans-l-academie-de-nice.html>

Par ailleurs, comme chaque année, des journées commémoratives et des actions éducatives jalonnent le calendrier scolaire. Elles sont l'occasion de développer chez les élèves une culture de l'engagement et de contribuer avec eux à la réalisation d'actions pédagogiques porteuses de valeurs citoyennes. Vous trouverez la liste des journées commémoratives sur notre site académique en fin de rubrique "Citoyenneté". Parmi les concours auxquels vous pourrez inscrire vos élèves, il faut citer :

- Le concours "La flamme de l'égalité" sur la thématique "Devenir libre" : <https://www.laflammedelegalite.org/>
- Le concours "Découvrons notre constitution" <https://www.education.gouv.fr/cid105701/concours-decouvrons-notre-constitution.html>
- Le concours "Bulles de mémoire" se fera cette année sur le thème "S'engager pour la République". Vous recevrez bientôt un courrier vous précisant les modalités d'inscription à ce concours.

Ces journées et concours pourront être l'occasion d'inscrire vos élèves dans la mise en œuvre d'un véritable parcours citoyen. Outre la rubrique "Citoyenneté" de notre site disciplinaire, une page dédiée du site académique répertorie les principales actions proposées dans l'académie et offre quelques pistes de réflexion : <http://www2.ac-nice.fr/pid34479/le-parcours-citoyen.html>

Défense et citoyenneté

De nouvelles pages de ressources sont désormais disponibles sur Eduscol et sur Educ@def :

<http://eduscol.education.fr/cid144077/l-enseignement-a-la-defense-dans-les-programmes.html>

<https://eduscol.education.fr/cid143912/nouvelles-ressources-pour-l-education-a-la-defense.html>

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

Archives départementales

Comme les années précédentes, nous vous rappelons l'existence de services éducatifs des archives qui peuvent mettre à votre disposition des ressources pédagogiques et vous aider à construire des projets originaux en mobilisant des ressources locales. Des professeurs missionnés animent ces services éducatifs. N'hésitez pas à faire appel à leurs compétences. Pour plus d'informations, suivez le lien ci-dessous :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-pedagogiques>

Portail des savoirs des Alpes-Maritimes et « Regards de collégiens ».

Le dispositif « Regards de collégiens » permettra aux élèves de partager leurs expériences pédagogiques menées avec leur professeur tout en contribuant à la création de contenu numérique s'appuyant sur les ressources des Alpes-Maritimes. A terme, un festival aura lieu pour rendre compte de ces nouvelles pratiques. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site : <http://www.savoirs-alpesmaritimes.fr>

Histoire des Arts

Pour l'Histoire des arts, nous vous invitons à consulter d'une part le portail national <https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/> et le site académique : <http://www.ac-nice.fr/arts/>

Pour le lycée, le bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 en date du 22 janvier 2019 en fixe les programmes.

Développement durable

La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité sont devenues des priorités pour notre école. L'histoire-géographie et l'EMC dont les programmes font une large part à la transition environnementale et au développement durable doivent être un fer de lance dans la mobilisation de notre institution en faveur d'un monde meilleur, plus respectueux de l'environnement et plus équitable. La circulaire parue au BOEN n°31 du 29

août 2019 trace les grandes lignes de cette mobilisation : renforcement de la labellisation E3D, élection d'un éco-délégué par classe, lancement d'un plan d'action autour de 8 axes, multiplication des projets pédagogiques autour de l'EDD.

Dans ce cadre, au niveau national, un prix EDD 2030 sera créé récompensant les initiatives les plus innovantes et porteuses de sens. Au niveau académique, un concours sur les risques sera lancé. Nous vous incitons à y inscrire massivement vos élèves et à participer aux projets pédagogiques qui, en lien avec ces concours, pourront se mettre en place en établissement.

LA FORMATION

- **L'inscription au Plan Académique de Formation se fait comme chaque année via GAIA individuel (accessible via l'intranet ESTEREL).** La campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 18 septembre. Nous vous rappelons tout l'intérêt de la formation pour vos pratiques de classes au quotidien et votre développement professionnel et nous vous encourageons à vous inscrire aux stages proposés.
- **Nous tenons à attirer tout particulièrement votre attention sur le stage module 42486 « construire la continuité troisième seconde en géographie »** qui a pour vocation de vous offrir l'occasion de réfléchir et de travailler ensemble, professeurs de collège et professeurs de lycée d'un même territoire pour construire des outils communs au service des élèves et inventer des espaces et des temps pour travailler en articulation.
- **Vous trouverez en annexe de cette lettre de rentrée notre plan académique de formation ainsi que l'ensemble des formations transversales qui peuvent y être associées.** Vous en constaterez le caractère très diversifié. Nous nous efforçons de répondre à chacun de vos vœux et en conséquence, **nous vous rappelons que toute inscription au PAF vaut engagement et qu'en cas de validation de votre candidature, votre présence en stage est obligatoire.**
- Concernant la préparation aux concours internes, on soulignera encore cette année les bons résultats obtenus par notre académie : 5 admis à l'agrégation interne et 4 admis au CAPES interne. La réussite est souvent l'aboutissement d'une préparation de plusieurs années, d'abord fondée sur un très important travail personnel et accompagnée par des formateurs dont la qualité et l'engagement auprès des stagiaires sont soulignés par tous. **L'inspection pédagogique régionale tient à leur exprimer ici toute sa reconnaissance. Ces résultats encourageants nous conduisent à conseiller aux professeurs, notamment aux non titulaires pour le CAPES interne, de s'inscrire à ces formations.**

Les professeurs préparant l'agrégation interne et le CAPES interne et réservé trouveront de nombreuses informations sur le site académique disciplinaire aux adresses suivantes :

- Agrégation interne : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/formations-espace-de-telechargement/6-concours-et-formations/capes-et-agregation/556-agregation-interne-2020>

- Capes interne : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/6-concours-et-formations/capes-et-agregation/456-capes-interne-2017>

Pour permettre un meilleur accès des Varois à la formation à l'agrégation interne, la préparation se déroulera le jeudi au collège Villeneuve de Fréjus. La préparation à l'oral débutera dès la mi-mars et se fera à Nice. La préparation au Capes interne se déroulera cette année encore le mercredi après-midi à Fréjus au lycée Gallieni. Nous rappelons, en même temps, que la vocation de ces formations n'est pas de tout apporter aux futurs candidats : pour chacune des questions au programme des concours, elles fournissent de solides cadres (bibliographies, problématiques actuelles...) ainsi que des exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales, mais c'est bien **un travail personnel soutenu et approfondi** de la part des candidats qui conditionne le succès. Chaque année, les rapports des concours (publiés dans *Historiens – Géographes*) insistent sur cette exigence.

LES EXAMENS

Pour le baccalauréat, les résultats obtenus cette année par les candidats confirment une stabilité dans les différentes filières. Pour ce qui est du brevet, les résultats sont décevants et en deçà de ceux des années précédentes.

Comme chaque année vous trouverez une analyse plus détaillée de ces résultats sur le site disciplinaire académique à la rubrique "Examen".

BACCALAUREAT

| | TL | TES | TS | ST2S | STMG | STHR | STI-STL-STI2D |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| 2015 | 10.99 | 11.34 | 11.59 | 10.47 | 11.49 | | 11.74 |
| 2016 | 10.55 | 11.36 | 11.28 | 10.79 | 11.05 | | 12.2 |
| 2017 | 10 | 10.23 | 10.8 | 11.4 | 11.02 | | 12.56 |
| 2018 | 10.46 | 10.7 | 11.13 | 11.55 | 11.43 | 10.26 | 11.97 |
| 2019 | 10.20 | 10.76 | 11.54 | 10.98 | 11.10 | 11.73 | 12.52 |

DNB

| | Résultats sur 40 ou 50 rapportés à 20 |
|------|---------------------------------------|
| 2015 | 11.75 |
| 2016 | 11.24 |
| 2017 | 9.43 |
| 2018 | 10.62 |
| 2019 | 9.02 |

Le système d'harmonisation du baccalauréat comme du brevet a été, une nouvelle fois, particulièrement efficace. Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration et pour le sérieux avec lequel vous avez systématiquement transmis vos fichiers d'harmonisation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines. Veuillez, à cet égard, à consulter votre boîte mail académique régulièrement. N'hésitez pas à en faire basculer le contenu sur votre boîte mail personnelle.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous prions de croire, chers collègues, en nos sentiments très cordiaux et vous adressons tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Marie-Laure GACHE - Christophe GOBERT- Jean-Marc NOAILLE

IA-IPR Histoire-Géographie

